



## **Réponse du Conseil communal à la question écrite no 11-803 du groupe PopVertsSol « *La patrouille suisse pour clore le Millénaire, un choix qui vole bas !* »**

(Du 11 janvier 2012)

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En date du 4 avril 2011, le groupe PopVertsSol, par Mme Catherine Loetscher et consorts, a déposé la question écrite intitulée « *La patrouille suisse pour clore le Millénaire, un choix qui vole bas !* » dont le développement est le suivant :

*Les festivités du Millénaire se termineront lors de la Fête des Vendanges. Notre groupe est très dubitatif envers la démonstration de la Patrouille suisse annoncée à cette occasion dans la presse.*

*Notre ville, Cité de l'énergie, soucieuse de biodiversité, aurait mérité mieux que ce spectacle belliqueux, et bruyant. Des montgolfières colorées, des cerfs-volants de toutes les tailles, des blanches colombes, symboles de paix, des dirigeables au charme d'antan, des lucanes et des coccinelles, sans parler des abeilles, c'est cela que nous aurions aimé voir dans le beau ciel de Neuchâtel!*

*Au lieu de cela nous aurons des bruits rageurs, des moteurs sans charme, et de la pollution à foison...*

*Neuchâtel fête un Millénaire pacifique, son histoire l'a placée exceptionnellement à l'abri des combats, et les réelles menaces qui ont pesé sur elle ont toujours été résolues par la négociation.*

*Par deux fois, en 1698 et en 1708, le roi Louis XIV a été sur le point d'envahir Neuchâtel ; par deux fois la diplomatie – et les impératifs de la politique internationale – l'en ont empêché. En 1856, c'est une conférence internationale qui a permis d'échapper à une guerre contre le roi de Prusse. Dès lors, pourquoi faire intervenir une figure aussi étrangère à notre Millénaire – et, espérons-le, à notre futur - qu'une patrouille militaire pour clore ces festivités ?*

*En conséquence nous souhaitons savoir :*

- *Si un bilan écologique a été effectué concernant le choix de la Patrouille suisse*
- *Si un bilan comparatif a été établi avec une proposition alternative de vols de montgolfières, de cerfs-volants, et autres engins volants*
- *Comment le Conseil communal justifie-t-il le choix de la Patrouille suisse pour clore des festivités qui honorent, entre autre, mille ans de paix à Neuchâtel ?*

Conformément à l'article 62 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, nous vous adressons la présente réponse écrite.

## **1. Introduction**

Le concept général des festivités du Millénaire avait pour objectif principal de rassembler la population autour de l'anniversaire exceptionnel que représente le jalon historique des mille ans. Pour cela, une programmation d'environ quarante manifestations très diversifiées a intéressé les Neuchâteloises et les Neuchâtelois ainsi que des personnes de l'extérieur durant cinq mois, d'avril à septembre. Les festivités du Millénaire devaient aussi renforcer le rayonnement de notre ville en faisant appel à ses talents, ses savoirs-faires et ses particularités selon trois dimensions temporelles, soit le passé, le présent et le futur. Les personnes intéressées à s'engager dans la réalisation de projets - les forces vives de la ville - ont été intéressées par le concept des festivités et nombreuses ont été celles qui se sont investies à différents niveaux.

La commémoration de ces mille ans d'histoire a été célébrée dans un esprit festif, convivial et populaire. Les manifestations ont touché tous les publics par des événements qui s'adressaient tantôt aux jeunes, tantôt aux aînés et dans des cadres différents, intimistes ou de grande ampleur, sous plusieurs formes - spectacle, théâtre, visites, expositions, dégustations culinaires, animations, films, conférences, etc. -. Ce sont près de 200'000 personnes qui ont ainsi participé aux festivités du Millénaire.

Le coup d'envoi des festivités a été donné lors du week-end pascal, du 22 au 24 avril 2011 et a été couronné d'un grand succès, de par l'affluence (100'000 personnes) et de par la qualité des spectacles de sons et lumières dans six lieux emblématiques de la ville ainsi que des concerts gratuits qui ont fait danser les foules. Le clou de la fête demeure la grande illumination le jour officiel de l'anniversaire de la première mention de la ville, dans l'acte de Rodolphe III de Bourgogne, le 24 avril. L'artiste Muma aidé de 1000 volontaires a réussi une belle performance, celle de disposer 100'000 bougies dans l'ensemble du centre-ville, sous la forme de cercles, symbole du cycle, de l'égalité et de l'unité.

L'entrée dans le Millénaire s'est donc bien déroulée et a incité la population à s'intéresser et à participer à cet anniversaire. Rassembleuse et posant des questions sur notre passé, notre présent et notre futur, la programmation associée du Millénaire a offert des éclairages multiples sur la Ville de Neuchâtel, éclairages très appréciés par la population ainsi que par les visiteurs provenant principalement de Suisse et de France voisine.

## **2. Réponses aux questions posées**

Les festivités du Millénaire se sont terminées le dimanche 25 septembre dernier à l'issue de la Fête des Vendanges. Le week-end précédent, un événement musical important s'est déroulé en ville, avec plus de quarante concerts où se sont côtoyées vedettes locales et internationales. Par conséquent, la clôture du Millénaire ne s'est pas résumée uniquement à la venue de la Patrouille Suisse puisqu'elle a englobé les Concerts du Millénaire et le défilé du char du Millénaire lors du Corso fleuri.

Un public nombreux s'est réjoui de la venue de la Patrouille Suisse dont le souvenir de leur dernier passage remonte à la cérémonie d'ouverture d'Expo.02, qui avait été largement suivie et appréciée.



Les acrobaties et performances de la Patrouille Suisse sont impressionnantes et marquantes pour la population. Ce fut un honneur de l'accueillir à nouveau dans le cadre du Millénaire sachant que la Patrouille Suisse ne se déploie qu'à l'occasion d'une quinzaine de démonstrations par année, pour des événements d'envergure nationale et internationale, comme la Gymnaestrada à Lausanne, les Fêtes de Zürich (Züri-Fäscht) ou le dernier concert des Rolling Stones à Dübendorf, alors qu'elle reçoit annuellement plus de cent invitations. En ce sens, c'est une reconnaissance nationale de l'importance de l'anniversaire de la Ville qui a été offerte par la Confédération.

La Patrouille Suisse, créée en 1964 à l'occasion de l'Exposition nationale et pour marquer les cinquante ans des Forces aériennes suisses, est rattachée à l'armée mais elle n'a pas été invitée à commémorer le Millénaire pour sa représentation militaire. Ce sont les talents de ses pilotes, dont le neuchâtelois d'adoption Gaël Lachat, leur précision et leur savoir-faire qui sont admirés ; ses Tiger rouge et blanc incarnent des valeurs typiquement helvétiques : la fiabilité, le professionnalisme, la précision, l'engagement et la beauté. Evidemment, le bruit occasionné par les avions a pu engendrer quelques dérangements mais la courte durée de ce spectacle (environ vingt minutes en milieu d'après-midi) est de fait restée acceptable. De plus, les habitants ont été prévenus de ces désagréments.

Pour répondre à la question posée, nous vous informons qu'aucun bilan écologique n'a été établi ni requis pour l'organisation du spectacle aérien par la Patrouille Suisse dans le cadre du Millénaire. Néanmoins, en respect de l'Ordonnance sur la protection contre les nuisances sonores (OSLa), le public a été averti de manière visible du risque lié à des niveaux sonores élevés et des protections de l'ouïe ont été mises gratuitement à sa disposition. Nous n'avons pas envisagé de solution alternative à la démonstration de la Patrouille Suisse et si cette dernière n'avait pas pu avoir lieu à Neuchâtel, les festivités du Millénaire se seraient terminées sans ce spectacle aérien.

Les quais et les rives à proximité des Jeunes-Rives ont été envahis par des milliers de personnes venues expressément assister au show sous un soleil radieux. Jeunes et aînés ont retenu leur souffle plus d'une fois devant les acrobaties spectaculaires au dessus du lac de Neuchâtel en ce samedi 24 septembre. La démonstration de la Patrouille Suisse a été l'un des moments forts et rassembleurs pour les Neuchâtelois et leurs amis. Elle a rencontré un succès populaire extraordinaire et aucun incident n'a été déploré.

Compte tenu de l'enthousiasme de la population suscitée par la venue de la Patrouille Suisse pour une démonstration exceptionnelle, nous considérons que le spectacle de la Patrouille Suisse a contribué à confirmer la dimension nationale à la commémoration fêtée par la Ville de Neuchâtel.

### 3. Conclusion

En réponse à la question de l'invitation de la Patrouille Suisse dans le contexte de la clôture des festivités du Millénaire, nous tenons à rappeler la chance pour la ville d'avoir pu accueillir un spectacle aérien acrobatique qu'il est rare de pouvoir admirer puisque la Patrouille Suisse ne se produit que dans le cadre d'événements d'envergure nationale. La Patrouille Suisse a été invitée à Neuchâtel pour présenter un spectacle de très haut niveau grâce aux talents des meilleurs pilotes que compte notre pays.

Le programme annuel des démonstrations de la Patrouille Suisse est approuvé par le chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Nous avons ainsi considéré comme un honneur de la part des Autorités fédérales à l'égard de la Ville de Neuchâtel, de ses autorités et de sa population, que d'accepter d'inscrire les festivités du Millénaire de Neuchâtel dans le programme 2011 des démonstrations de la Patrouille Suisse.

Des événements culturels et sportifs dans des champs d'intérêts variés ont permis de célébrer durant cinq mois l'histoire millénaire de Neuchâtel, en rassemblant la population autour des valeurs d'ouverture et de convivialité qui caractérisent son identité, tout en augmentant le rayonnement de Neuchâtel.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte de la présente réponse à la question écrite no 11-803.

Neuchâtel, le 11 janvier 2012

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Alain Ribaux

Rémy Voirol